

je me permets de vous adresser ce message afin de vous faire part de ma désapprobation vis-à-vis du projet de la municipalité d'expopriier un particulier afin d'aménager un point de stockage de la neige. En effet, la proposition me semble quelque peu cavalière, d'autant plus que la parcelle jouxtant celle concernée a été mise à la vente il y a peu de temps (le vendeur était donc consentant), et la municipalité aurait pu se manifester lors de la réalisation de cette vente. Aussi, notez que la neige est présente chaque hiver depuis la nuit des temps dans cette vallée, et que jusqu'à présent il n'y a pas eu lieu de venir à de telles méthodes pour composer avec elle.

Concernant l'argument de création d'un espace vert sur cette parcelle (hors période hivernale), vous notez également que cette parcelle est tout à fait entretenu et fleurie, ayant même rapporté de nombreux récompenses « jardins fleuris » au couple en assurant l'entretien.

Je espere que cette réduite émanant de la municipalité concerne effectivement une mission d'utilité strictelement publique, même si le doute semble permis.

B.BRANDRAWSKI

Respectueusement

Provenance : Courriel pour Windows 10

Pour : "pref-utilite-publique@ariegge.gouv.fr" <pref-utilite-publique@ariegge.gouv.fr>

ation d'un point de stockage de la neige - 09220

